

Questions orales

M. Darling: Monsieur l'Orateur, ce programme, en plus de coûter très cher aux Canadiens à cause de changements comme celui de la signalisation routière, mettra un nouvel obstacle devant le touriste américain qui viendra au Canada. Comme on prévoit un déficit de 10 milliards de dollars dans le secteur du tourisme d'ici 1985, le ministre, s'il n'est pas prêt à renoncer à cette folie métrique, retardera-t-il au moins la conversion aux kilomètres jusqu'à ce qu'il se soit assuré que cette conversion ne fera pas tort à notre tourisme déjà éprouvé?

● (1440)

M. Marchand: Monsieur l'Orateur, je tiendrai certainement compte de la question du député. Cependant, la Commission du système métrique a déjà consulté les États-Unis à maintes reprises et nous profitons aussi de toutes les occasions pour indiquer aux voyageurs américains que nous avons l'intention de convertir les milles en kilomètres. Selon nous, cela n'empêchera pas les touristes américains de venir au Canada.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA POLLUTION PAR LE MERCURE DES LACS ET DES COURS D'EAU—LES MOTIFS DE LA LENTEUR DU RECOURS À DES MESURES CORRECTIVES

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Environnement, je pourrais peut-être poser ma question au ministre suppléant. En réponse à une question que j'avais fait inscrire au *Feuilleton*, le gouvernement a donné une très longue liste où figurent les noms de 273 lacs et rivières, y compris les lacs Érié et Ontario, le fleuve Saint-Laurent et la baie Georgienne, où l'on sait que le taux de mercure dans le poisson est très élevé. Puis-je demander au ministre suppléant pourquoi le règlement sur les normes d'émission du mercure par les chlorures alcalins n'a pas encore été établi et pourquoi le gouvernement a permis que la pollution par le mercure des cours d'eau douce de toutes les régions du Canada devienne si critique avant de prendre des mesures.

M. Jim Fleming (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, comme le député le sait, la réponse à la question qu'il avait posée signalait qu'une bonne partie du mercure contenu dans les divers lacs et rivières mentionnés provenait non seulement de l'industrie, mais aussi de sources naturelles. Je signale en outre que le 20 avril de cette année, le ministre a annoncé que le règlement visant à limiter la quantité de mercure émis dans l'atmosphère par les industries du chlore et de la soude caustique avait été publié et qu'il entrerait en vigueur une soixantaine de jours plus tard. En outre, même si les limites d'émission du mercure entreront en vigueur le 1^{er} juillet 1978, comme je l'ai déjà dit, le règlement prévoit la mise en œuvre immédiate des rapports sur les moyens de contrôle, les ennuis ou les problèmes et les mesures d'émission afin qu'on puisse prendre des dispositions en vue d'appliquer les règlements dans les secteurs problématiques. Dès 1972, des mesures ont été prises en vertu de la loi sur les pêcheries pour contrôler le déversement de chlore-alcalis dans les cours d'eau et je crois que, depuis, le nombre d'effluents pollués par le mercure a été réduit à moins de 1 p. 100.

[M. Marchand.]

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, j'ai vraiment de la chance que le secrétaire parlementaire soit venu aujourd'hui avec ses documents. Comme le nettoyage naturel des cours d'eau s'est révélé inefficace... monsieur l'Orateur, les députés d'en face pourraient-ils faire silence.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

L'EMPLOI POSSIBLE DU CHARBON DE HAT CREEK POUR EXTRAIRE LE MERCURE DE L'EAU

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Je comprends qu'ils se sentent mal à l'aise. Si j'avais leurs erreurs à mon actif, je serais bruyant moi aussi. Comme le nettoyage naturel des cours d'eau ne suffit pas à réduire le taux de mercure dans le nord-ouest de l'Ontario et que le gouvernement ne semble pas connaître de moyen efficace et économique pour purifier l'eau polluée par le mercure, puis-je demander au secrétaire parlementaire si le ministère de l'Environnement a étudié un procédé décrit il y a deux jours aux nouvelles nationales sur le réseau CTV? On emploie le charbon de Hat Creek comme agent purificateur, et les expériences scientifiques réalisées à l'Université de la Colombie-Britannique ont montré que ce procédé permettait d'extraire au moins 99.5 p. 100 du mercure de l'eau. S'il ne l'a pas fait, pourquoi?

M. Jim Fleming (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je regrette de n'avoir pas eu le plaisir de regarder ce programme comme le député. Dans ma première réponse, je lui ai fait remarquer qu'on avait adopté il y a plusieurs années une mesure importante qui s'est montrée extrêmement efficace pour empêcher que d'autre mercure ne se déverse dans les cours d'eau.

Il y a un instant, monsieur l'Orateur, le député nous a demandé de nous tenir tranquilles. J'essaie de répondre à sa question et j'aimerais qu'il se tienne tranquille un instant. Il le sait fort bien, et je crois que cela faisait partie de la réponse très longue et très détaillée qui lui a été donnée, depuis de nombreuses années, le mercure s'est accumulé dans nos cours d'eau, posant un très grave problème de pollution, et il s'agit de la pollution industrielle par opposition à la pollution naturelle par le mercure. J'enverrai le communiqué publié il y a quelques mois au député pour lui donner d'autres renseignements sur la pollution atmosphérique par le mercure.

Une voix: Il ne sait pas lire.

M. Beatty: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. A cause du bruit de l'autre côté, le secrétaire parlementaire n'a apparemment pas compris ma question. Le ministère est-il au courant d'une méthode rentable et efficace pour éliminer le mercure de cours d'eau déjà pollués par cet élément? S'il n'en connaît pas, pourquoi n'a-t-il pas alors procédé à des enquêtes sur l'utilisation du charbon de Hat Creek comme agent de purification pour extraire le mercure et d'autres métaux lourds des cours d'eau déjà pollués?

M. Fleming: Monsieur l'Orateur, je suis désolé, je ne suis pas un expert sur le charbon de Hat Creek. Si le député m'avait prévenu, j'aurais en le temps de me renseigner. Je vais essayer d'obtenir le renseignement et le lui communiquerai.